

Ici et ailleurs

•Cinéma
"Le nom de la rose" sous la forme d'une séduisante mini-série

Plus de 30 ans après le succès du film de Jean-Jacques Annaud, une mini-série propose une nouvelle adaptation séduisante du best-seller d'Umberto Eco "Le nom de la rose". Production italo-franco-allemande très attendue, la série de huit épisodes de 52 minutes sera diffusée à partir de ce lundi soir à la télévision publique italienne et de mardi sur OCS en France, puis en mai sur SundanceTV aux Etats-Unis. Suivant fidèlement la trame du roman sorti en 1980 et vendu à 50 millions d'exemplaires dans une quarantaine de langues, la série associe le polar médiéval à la fresque historique d'une époque troublée, tout en soignant le portrait de l'un des personnages les plus fascinants de la littérature contemporaine. Après Sean Connery, c'est John Turturro, également scénariste et coproducteur exécutif, qui prend l'habit de Guillaume de Baskerville, le moine franciscain à l'érudition et à la perspicacité sans limites.

•Musique

Un Grammy pour le Soweto Gospel Choir



Quand Questlove, du groupe américain The Roots, a annoncé que le Soweto Gospel Choir remportait un Grammy, le groupe sud-africain a gagné sa place dans l'histoire de la musique. "Il bégaïait presque", bredouillant "et le vainqueur est Fr-Fr-Freedom, Sss-Soweto Gospel Choir" et alors "nous nous sommes levés d'un bond!", raconte le chef de chœur Shimmy Jiyane, en pouffant au souvenir du moment où leur album "Freedom" a remporté le Grammy du meilleur album de musique du monde, début février à Los Angeles.

•Filmer le sexe

Des conseillers désormais sur les plateaux télé

Comment filmer le sexe: des conseillers désormais sur les plateaux. Secoués par la vague #MeToo, studios et chaînes de télévision recrutent de plus en plus des conseillers pour tourner les scènes intimes, désireux d'éviter les dérapages mais aussi d'obtenir un résultat plus crédible.

Rassemblés par P.M.M

Musique

Arielle T annonce son divorce avec Direct Prod

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

C'EST désormais officiel. L'artiste Arielle T a mis fin aux rumeurs. Elle a quitté l'écurie Direct Prod, label dirigé par Edgar Yonkeu. C'est au cour d'une conférence de presse donnée, vendredi dernier, dans la commune d'Akanda que l'annonce a été faite. Après plusieurs années passées au sein de cette maison de production, l'artiste a décidé de voler de ses propres ailes, en optant pour une "auto production" via AN'J Empire Prod. Un label qui lui donnera la possibilité de mieux exprimer ses compétences. Assisté sur le plan artistique par Massassi, la chanteuse a évoqué les raisons de sa séparation d'avec Edgar Yonkeu. « J'ai des besoins que Direct prod n'arrivait pas à combler, artistiquement parlant. Je me suis dit qu'il fallait que je prenne mon envol. Je voulais m'exprimer autrement, mais l'occasion ne m'était pas donnée », indique l'auteure de "Malgré moi", qui dit vouloir "exprimer" son talent différemment. Elle entend désormais se prendre en main, et affronter certains challenges toute seule. Preuve de "maturité", précise-t-elle.

De ce nouveau challenge, est né "Mama Africa". Un album qui devrait être disponible avant cette fin d'année. Ce projet musical qu'elle a présenté à la presse est, selon elle, l'expression de sa "maturité" et cette confiance en elle tissée au fil de sa carrière musicale. "Mama Africa" parce qu'on est loin de "La go d'à côté"; on est loin de "l'aveu", précise-t-elle. Elle poursuit en disant qu'elle veut rendre hommage aux femmes matures qui s'affirment, et mettre en avant toute sa féminité associée à sa maternité. « Désormais, il y a un fossé entre "La go d'à côté" et celle que je vais vous faire découvrir dans le prochain album », confie l'artiste. Abondant dans le même sens que celle qui désormais se fait le porte-voix des "Mama Africa", son directeur artistique, Massassi, ajoute qu'il serait intéressant d'accompagner notre artiste nationale dans son nouveau défi.

«C'est une Arielle T qui assume son âge artistique, modifie son approche musicale et la vision de sa carrière. Elle ne veut pas s'éloigner de son public mais, souhaite se révéler autrement», précise son nouveau manager artistique.



Photo : Tchely photo

Après l'annonce de sa rupture avec Direct Prod, l'artiste Arielle T a dévoilé quelques titres de son nouvel album.



Photo : Tchely photo

Face à la presse, elle a précisé que l'ancien rappeur, Massassi, est désormais son directeur artistique.



AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. OBJET

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) à travers AVORBAM INVESTISSEMENTS, sa filiale Immobilière, lance un appel d'offres dans le cadre des travaux de construction d'un ensemble résidentiel dénommé « MAGNOLIA » situé au Nord de la Commune d'AKANDA, à AVORBAM.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres concerne les lots :

- LOT 01 : RACCORDEMENT HTA/BT DU LOTISSEMENT
- LOT 02 : RACCORDEMENT EAU POTABLE
- LOT 03 : AMENAGEMENT DES VOIRIES PERIPHERIQUES EN PAVES

Les groupements d'entreprises sont autorisés à condition de soumettre une convention de groupement indiquant clairement l'entreprise tête de file.

Un candidat ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

3. RENSEIGNEMENTS

Contre le versement de la somme de FCA 1.000.000 pour le lot 03, et la somme de FCFA 500.000 pour les autres lots, sur le compte UGB n° 40002 00003 90000247683 71 intitulé AVORBAM INVESTISSEMENTS, quittance de caisse faisant foi, le dossier d'appel d'offres est à retirer du 05 au 06 Mars 2019 de 08h-15h30, au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) sis à l'immeuble Orchidia (2^{ème} étage) faisant face à l'école supérieure ITA, rue Jean NDENDE.

4. DEPOT DES OFFRES

Le dépôt des dossiers devra s'effectuer au plus tard le 12 Mars 2019 à 15h30 sous pli fermé adressé à :

Avorbam Investissements
APPEL D'OFFRES LOTISSEMENT MAGNOLIA
Direction des Projets
Rue Jean NDENDE, 2^{ème} étage Immeuble Orchidia – BP : 8820 Libreville Gabon

La séance de dépouillement des offres se tiendra le 15 Mars 2019 au siège de la CDC, salle de réunion l'immeuble Orchidia (2^{ème} étage), et en présence d'un (01) représentant de chacun des soumissionnaires.